L'écho du Cedapa

L'information technique pour gagner en autonomie

Les Néerlandais en colère

«Ce 1er octobre, le CEDAPA a fêté ses 40 ans. Autonomie, formations et succès ont rythmé ces 40 belles années. Mais les adhérents du CEDAPA ont également dû lutter contre certaines injustices et se mobiliser dès 1995 afin que les aides européennes soient mieux réparties !

Bientôt la nouvelle PAC entrera en vigueur alors qu'elle n'a aucune ambition d'équité entre les agriculteurs des pays de l'Union Européenne et leurs différents systèmes de production. Guidée par les lobbies des géants de l'agro-industrie et de l'agroalimentaire, avec à leur tête le copa cogeca, ses ambitions affaiblissent le revenu des petits paysans, dont les coûts de production ne sont pas couverts par les prix de vente. De plus, la sécheresse et les conséquences de la guerre en Ukraine aggravent encore la situation de nombre d'entre eux. Avec 1 installation pour 4 départs, les générations futures ne sont pas présentes pour nous succéder. Malgré la contractualisation, les lois EGALIM et à défaut d'un vrai arbitrage des syndicats dans la profession, c'est à l'Etat et à l'Europe d'agir à nouveau avec des mesures plus concrètes afin de sauver l'agriculture. Aujourd'hui, la souveraineté alimentaire Européenne est en péril et quand les peuples ont faim…c'est la révolution !»*

*Le COPA (Comité des organisations professionnelles agricoles de l'Union européenne), et la COGECA (Confédération générale des coopératives agricoles, ex-Comité général de la coopération agricole de l'Union européenne) regroupent certaines organisations syndicales et professionnelles agricoles et coopératives.

Isabelle Connan, Administratrice au CEDAPA

Dossier : Les Méteils fourragers

N° 163 - Novembre - Décembre 2022 - 5€

Une année de pâturage dans le Trégor

Nous retrouvons Éric Le Parc, éleveur laitier à Cavan, dans le Trégor, secteur très propice à la pousse de l'herbe. Dans ce dernier numéro, Éric fait le bilan de la saison de pâturage et de son système.

Une saison de pâturage et un système de production satisfaisants

« Pour moi, cette année a été satisfaisante car j'ai la chance d'être dans un secteur bien arrosé, mais je sais que ça n'a pas été le cas pour tous les éleveurs. Je suis content d'avoir fait le choix d'un système simple, économe et autonome, sans avoir le nez dans le guidon comme auparavant, même s'il faut maintenir la même rigueur pour le pâturage d'automne que pour celui du printemps. Je suis donc plus serein, ce qui me permet de me poser pour observer et analyser les résultats qui en découlent pour subir le moins possible. L'échange parcellaire a été un levier important pour conforter mon système pâturant et mon passage en bio, en passant de 34 à 46 ha accessibles. De plus, le transfert de propriété par acte notarié est en partie pris en charge par le conseil départemental ».

Éric continue d'améliorer son outil de travail pour pouvoir transmettre : *« une ferme fonctionnelle avec un cadre agréable et confortable surtout pour le travail. »* Au printemps prochain, les sorties de bâtiments vont être stabilisées et 400 m de chemins les plus empruntés vont être refaits sur 5 m de largeur. La circulation du troupeau sera ainsi plus fluide, surtout pendant les périodes pluvieuses, car les vaches pâturent jusqu'en décembre et même pendant quelques heures lors des belles journées d'hiver. Des aides du type PCAEA existent pour financer la création de chemin, pensez-y !

Bien pâturer en fin de saison pour préparer l'année suivante

Les 50 vaches laitières continuent de pâturer tous les paddocks en respectant un intervalle de 40 à 45 jours. *« L'herbe est parfois de moins bonne qualité mais les pâtures sont bien pourvues en trèfle »*. Alors que certains craignent la météorisation avec une forte proportion de trèfle, Éric est plutôt confiant par rapport aux intervalles de pâturage et aux 2 kg de foin qui tamponnent la ration.

L'objectif à cette période est de bien raser les paddocks... Mais cette année un paillasson d'herbe sèche s'est formé dans les paddocks fauchés cet été, ce qui rend la tâche plus compliquée, les vaches ont du mal à gratter. En pratiquant un pâturage ras, Éric cherche à favoriser la présence du trèfle l'année prochaine et à créer une pousse homogène. Cette pratique induit une baisse de la production laitière, qui est en partie compensée par un apport de maïs grain humide. *« J'accepte donc une baisse de lait, en sachant que la pousse de l'herbe sera au rendez-vous à la saison prochaine. »*

Des stocks suffisants malgré une année compliquée

« Je faisais un bilan fourrager chaque année avec le contrôle laitier. Désormais, je sais ce que je dois avoir comme stock. Cette année, j'ai engrangé un peu plus de foin et d'enrubannage que d'habitude et de meilleure qualité, j'ai été plus rigoureux sur les dates de récolte. Je vais faire pâturer le plus longtemps possible les animaux et j'ai également diminué mon chargement pour avoir moins de travail. Ces leviers font que je suis serein pour le passage de l'hiver. »

Le secret d'Éric, des pâtures bien nourries

« Aujourd'hui, j'observe que les pâtures qui n'ont pas reçu de fumier en début d'année peinent un peu à pousser, mais elles sont aussi dans les années de misère (5-6 ans). C'est pourquoi je vais épandre du fumier de l'hiver dernier en priorité sur ces parcelles. La quasi-totalité des prairies reçoivent du fumier chaque année, ce qui permet sûrement une bonne pousse. »

La ferme en 2022

(exercice du 06/2020 au 05/2021)

Pluviométrie moyenne annuelle : environ 1 000 mm

1 UTH, en bio depuis décembre 2019 et en MAEC SPE depuis 2016

56 ha de SAU : 54 ha en herbe, 2 ha de maïs.

83 ares accessibles en herbe / VL

56 VL, 44 à la traite

Production actuelle : 15kg/VL ; taux : 45/34

210 000 L vendus

Coût alimentaire : 38 €/ 1000L , 0 concentrés

Frais véto : 28 €/VL

EBE/ 1 000L vendus : 230 €

Cindy Schrader, animatrice CEDAPA

Formations à venir

Café installation-transmission, mercredi 9 novembre 2022, à la Maison des associations de Quévert. Gratuit et ouvert à tous. Information auprès de Morgane Coulombel 07.64.44.45.08

Envolée des coûts de production, quelles adaptations en élevage laitier?, journée technique jeudi 10 novembre de 10h30 à 16h30 à la salle des fêtes de Plestin-Les-Grèves. Gratuit et ouvert à tous.Information auprès de Léa Delapré-Cosset 07.61.52.54.45

Formation vêlage (orientation allaitant), mardi 15 novembre de 10h à 17h à la mairie de Corlay. Intervention de Virginie Denizot, vétérinaire. 35 € et sur inscription auprès de Léa Delapré-Cosset 07.61.52.54.45

Alternative à la paille, journée d'échanges mardi 15 novembre de 11h à 16h30 à Pleumeur-Bodou. Gratuit et sur inscription auprès de Morgane Coulombel 07.64.44.45.08

Formation PAC, mercredi 23 novembre de 10h à 17h dans les locaux du cedapa à Plérin. Intervention de Diane-Marie Lubac de la DDTM 22. 35 € et sur inscription auprès d'Hélène Coatmelec 07.64.44.44.94

Aménager son parcellaire, journée technique le mardi 6 décembre de 10h30 à 16h30 à Pluzunet. Gratuit et sur inscription auprès de Maxime Lequest 07.64.44.45.06

Ration hivernale, journée technique vendredi 9 décembre de 10h30 à 16h30 à Hillion. Gratuit et sur inscription auprès d'Anaïs Kernaléguen 07.64.44.45.23

Annonces

Recherche taureau

Recherche troupeau de race laitière (pas de race particulière), pour une installation en vêlage groupé de printemps dans le secteur du Mené (22). Contact : Camille Monnier 06 79 48 02 32

A vendre

Foin de 2022, 30 € le round à Lavellec. Contact : François Onfray 06 38 65 37 33

Rejoignez-nous sur Facebook !

Facebook.com/CEDAPA

Fest-noz des 40 ans du CEDAPA : un grand merci !

C'était une soirée très sympathique, avec 150 participants, samedi 1er octobre à Quessoy

Merci à tout.es. ceux.celles qui ont permis de faire de cette soirée un beau moment !

Assemblée générale du CEDAPA
40 ans que l'herbe nous pousse !

Rendez-vous le **jeudi 1er décembre à Plérin**, à l'espace Le Chêne Vert, 2 rue Croix Lormel. Au programme : AG statutaire à 10 h, réservée aux adhérents.es et AG publique à 14 h : retour sur 40 ans d'actions de promotion et de dévelopemment des systèmes herbagers et débat sur l'avenir du CEDAPA.

Etude sur les espèces prairiales

Nous avons accueilli Didier Ruello, en apprentissage pour 16 semaines dans le cadre de sa licence Agriculture Biologique Conseil et Développement. Il mènera des enquêtes téléphoniques et de terrain afin de recencer les pratiques et les espèces prairiales semées chez les adhérents du CEDAPA

INRAE de Mirecourt, un système agri-alimentaire diversifié autonome et économe

Cet automne, 9 éleveurs et porteurs de projets sont allés visiter l'unité expérimentale de l'INRAE de Mirecourt dans les Vosges pour découvrir un système de polyculture-polyélevage économe et autonome. Diversification des élevages, cultures destinées à l'alimentation humaine, agroforesterie, plantation de haies ou encore réflexions sur la notion de valeur ajoutée par heure travaillée sont autant de sujets qui sont actuellement traités au sein de l'unité expérimentale.

Mirecourt : un contexte pédoclimatique particulier

Mirecourt est localisé dans les Vosges, sur le plateau Lorrain sud, caractérisé par un climat semi-continental (étés chauds et secs et hivers froids et humides). La pluviométrie annuelle est d'environ 900 mm. Depuis 2016, le déficit hydrique entre le 1er avril et le 31 octobre tend à s'accroître fortement, tout comme le nombre de jours chauds (T°C max > 25 °C). Les sols sont à dominance argileuse, ce qui entraine une faible portance en conditions humides de début novembre à mi-mars.

Depuis 2016 : un système agri-alimentaire diversifié 100 % autonome

Depuis 2016, un système agri-alimentaire diversifié est mis en place. On retrouve sur l'exploitation :

-80 vaches laitières Montbéliardes, Holstein et croisées (5 voies), nourries uniquement à l'herbe, en monotraite toute l'année et vêlages majoritairement au printemps.
-10 vaches nourrices pour élever les génisses de renouvellement et quelques mâles vendus en bœufs à 18 mois.
-130 brebis croisées (Suffolk/Texel) et leurs suites, conduites en plein air intégral.
-70 ha composés d'une vingtaine de cultures. Toutes sont à destination de l'alimentation humaine (tournesol, lentilles, blé meunier, orge brassicole…)
-Les issues de tri des cultures sont valorisées par des porcs charcutiers en plein air. Leur nombre varie selon les années en fonction des stocks d'issues disponibles.
-135 ha de prairies permanentes.
-35 ha de prairies temporaires, semées en mélange complexe à base de trèfle ou de luzerne.
-Des récoltes d'herbe uniquement en foin.

L'ensemble de ces ateliers mobilisent 4 ETP/an hors activités de recherche et hors secrétariat et comptabilité.

ERRATUM : Fermoscopie de L'Echo n°162, Jean-Luc Onen a un salarié sur sa ferme, donc 2 UTH.

Une salle de traite mobile pour augmenter la surface accessible

Bien que les 240 ha de SAU soient regroupés en un seul bloc, les bâtiments sont excentrés. Ainsi, 60 ha étaient accessibles avant 2015. En 2016, une salle de traite 2 x 6 a été créée. Elle est déplaçable et est utilisée à la fois sur le site principal et sur un second site de pâturage, qui regroupe 30 à 40 ha accessibles. Ce second site est aménagé avec une fosse et un parc d'attente équipé de couloirs de circulation. La salle de traite et le caisson de lavage sont déplacés (5 heures à 3 personnes) sur l'un ou l'autre des sites en fonction du calendrier de pâturage (6 fois par an). Elle est alimentée par un groupe électrogène. Cette solution est moins coûteuse que d'acheminer l'électricité sur le site et permet de garder la possibilité de créer facilement un troisième site à l'avenir.

Les objectifs de cette installation sont :
-D'augmenter la durée de pâturage.
-D'alterner fauche et pâturage sur l'accessible.
-De ne pas spécialiser les surfaces et ainsi mettre en place des rotations y compris sur l'accessible.
-De ne pas traverser plus d'une route avec le troupeau.
-De faire du pâturage mixte avec les brebis.
-De changer l'ancienne salle de traite obsolète et conserver un confort de traite.

L'unité expérimentale en 2022

4 ETP, en bio depuis 2004.

240 ha de SAU : 70 ha de cultures alimentaires, 135 ha de PP et 35 ha de PT.

100 ares accessibles en herbe / VL.

80 VL, 10 vaches nourrices, 130 brebis, 20-30 porcs charcutiers. VL : 250 jours de pâturage. Brebis : 100 % pâturage.

255 000 L de lait vendus à Biolait, labellisé «Lait de foin»

Veaux vendus à des agriculteurs pour engraissement.

Agneaux et réformes vendus à Unibio. Laine stockée pour le moment.

Porcs vendus à une boucherie traditionnelle de Vittel.

Céréales vendues à une coopérative et des magasins de producteurs.

Pluviométrie : 900 mm.

Chargement : 0.8-0.9 UGB/ha de SFP

Maxime Lequest, animateur CEDAPA

INRAE de Mirecourt, un système herbager pâturant mixte bovins-ovins

Le système actuellement en place à l'INRAE de Mirecourt est 100 % autonome. L'une des conditions de réussite de ce système est la valorisation maximale du pâturage. Mise en place d'une salle de traite mobile, valorisation des prairies permanentes, maîtrise du taux de chargement et pâturage simultané bovins-ovins sont autant de leviers mis en place depuis 2015 pour diversifier le système tout en conservant l'autonomie.

Priorité aux prairies permanentes

Les sols majoritairement argileux et les conditions météorologiques difficiles aux périodes de semis complexifient l'implantation des prairies temporaires. C'est pourquoi le pâturage est essentiellement basé sur les prairies permanentes. Seules les prairies temporaires à base de trèfle sont pâturées, les prairies à base de luzerne étant destinées à la fauche.

La gestion du pâturage mixte sur 2 secteurs

Site 1 : Parcelles autour des bâtiments 60 ha accessibles en herbe	←→ Déplacement de la salle de traite	**Site 2 :** Parcelles éloignées 30 ha accessibles en herbe

L'hiver, toutes les parcelles sont pâturées par les brebis. Les 80 VL sortent entre le 1er et le 15 mars pour déprimer les 60 ha du 1er site jusqu'au 15 avril. L'objectif est de pâturer les premières repousses, même quelques heures par jour. Ensuite, les VL sont envoyées sur le second site pour 3 semaines. Les VL passent en pâturage plat unique entre mi et fin-avril. A partir du 10 mai, les brebis suitées commencent à rejoindre le troupeau. C'est le début du pâturage simultané. De mi-mai à fin juin, les troupeaux réunis retournent sur le site 1. Début juillet, les brebis sont envoyées sur un site spécifique et les VL pâturent de plus en plus de surface, au fur et à mesure que les conditions s'assèchent. Les VL sont déplacées 6 fois par an d'un site à l'autre, le second site étant exploité à raison de 3 cycles de 3-4 semaines/an en avril-mai, juillet et septembre-octobre. Les VL rentrent en bâtiment idéalement début décembre. Les brebis continuent de pâturer tout l'hiver sur des prairies permanentes et couverts hivernaux.

Des repères bien définis

Les parcelles pâturées ont une surface comprise entre 1.5 et 3 ha. Les animaux y séjournent 2 à 4 jours. Le pâturage est géré sans fil avant, en visant une hauteur d'entrée de 10-12 cm herbomètre en avril-mai. Les hauteurs de sorties sont rases (3 cm) au déprimage et au printemps et augmentent jusqu'à 6 cm avec l'arrivée des conditions séchantes. Les surfaces débrayées sont fauchées entre le 20 et le 31 mai pour réintégrer les repousses au calendrier de pâturage dès juillet. Des stocks sur pied sont conservés à partir de juillet et pourront être fauchés tardivement, si les conditions météorologiques s'améliorent. L'été, des apports de foin sont réalisés en cas de sécheresse et peuvent représenter jusqu'à 50 % de la ration.

Les intérêts du pâturage mixte bovins – ovins

Le pâturage mixte simultané s'appuie sur la complémentarité entre les 2 espèces pour limiter les refus et ne plus avoir à les faucher. Il permet un chargement instantané fort au printemps et donc une optimisation du pâturage au moment où la pousse est la plus forte et la qualité est la meilleure. Enfin, les VL permettent de réduire la pression parasitaire, ce qui est bénéfique aux brebis suitées. Ainsi, aucun traitement sur les agneaux n'est nécessaire en année sèche.

Notion de stocks de sécurité et changement climatique

A Mirecourt, les stocks sont considérés comme le point névralgique du système. Avec le changement climatique, les années « exceptionnelles » se multiplient et la notion de stocks de sécurité est essentielle. L'étude du système depuis 2015 tend à démontrer qu'il est nécessaire d'avoir, en début de printemps, 50 % des stocks nécessaires pour l'hiver suivant. Sur l'unité expérimentale, les animaux consomment en moyenne 300 TMS l'hiver et 100 TMS l'été. Le report de stocks nécessaire en début de printemps est donc de 150 TMS. Les stocks peuvent être reportés jusqu'à 3-4 ans.

Maxime Lequest, animateur Cedapa

Les méteils #2 « les méteils fourragers »

Mélange de plantes annuelles composé de céréales et légumineuses, les méteils peuvent être semés au printemps ou à l'automne. Selon le mode de récolte en ensilage ou en grains, ils sont destinés à faire du stock, à réaliser un fourrage riche en protéines ou un concentré équilibré. Après avoir présenté les méteils grains dans le n°162, voici un tour d'horizon des méteils fourragers, fauchés de manière précoce pour être ensilés. Zoom sur le renouvellement de prairie sous couvert de méteils fourragers dans deux exploitations adhérentes au Cedapa.

Composition des méteils et dates de récolte à ajuster selon ses besoins

Le semis en association permet une complémentarité entre espèces et une meilleure résistance aux maladies. Avec une récolte précoce au printemps du méteil ensilage, l'objectif est de constituer des stocks fourragers tôt dans l'année et de gagner en autonomie sur la ration des animaux, en dépendant moins des achats de protéines et de minéraux.

Les méteils permettent de couvrir les sols l'hiver et sont très économes en intrants : ils permettent donc de contribuer à une meilleure préservation de la qualité de l'eau, tout en augmentant la production fourragère.

Ils représentent *un levier face au changement climatique et aux incertitudes sur la pousse d'herbe, ce stock d*e qualité réalisé en début d'année est une garantie en cas de saison d'herbe contrainte par une sécheresse. Le méteil fourrager ensilage peut être implanté à l'automne ou au printemps.

Dans le cas des méteils destinés à l'ensilage, la proportion des légumineuses peut varier selon la date prévue de la récolte : un méteil ensilé de manière précoce aura moins de risque de verse et pourra contenir plus de légumineuses qu'un méteil ensilé plus tardivement.

La récolte des méteils ensilage peut se faire :

- Soit au stade feuillu, au plus tard à l'épiaison des céréales, début mai, comme un ensilage d'herbe avec un préfanage avant le passage de l'ensileuse, le fourrage aura de meilleures valeurs alimentaires. Le rendement moyen à espérer est de 4 à 6 TMS/ha ;

- Soit au stade laiteux-pâteux fin mai début juin, en coupe directe, pour un fourrage plus riche en amidon et en fibres. Le rendement moyen pourra être de 6 à 12 TMS/Ha.

Retour d'expérience de Gabriel LISSILOUR à Pleumeur-Bodou (22)

EARL Lissillour en 2022

Pluviométrie annuelle : 900 mm

1,8 UTH

70 ha de SAU : 60 ha en herbe (dont 30 ha de prairies humides), 10 ha de maïs

Bio/MAEC SPE - 18%

60 VL Prim-Holstein, chargement de 1,2 UGB/ha

45 ares accessibles en herbe / VL

6 000 L/VL – la ½ des vêlages a lieu à l'automne – monotraite 2 mois l'été

308 000 L vendus

Coût alimentaire : 80 €/ 1 000L

Gabriel a fait le choix de grouper la moitié de ses vêlages à l'automne, pour alléger le travail d'été en tarissant les animaux à cette période. *« Je recherche donc des fourrages avec une bonne valeur alimentaire pour l'hiver. Le méteil ensilé répond à cet objectif en étant complémentaire des ensilages d'herbe et de maïs »* explique-t-il. La ration d'hiver des VL distribuée de décembre à février est constituée d'1/3 d'ensilage de maïs, 1/3 d'ensilage de méteil et d'1/3 d'ensilage d'herbe, complétée avec 2 kg de maïs grain humide. Cette ration permet une production à 20-21 kg lait/VL/jour.

Des terres humides qui poussent à semer la prairie et le méteil en mars

Les prairies sont refaites en moyenne tous les 5-6 ans, quand elles n'ont plus assez de trèfle. Après la destruction d'une prairie, la rotation est la suivante : maïs/maïs /prairie semée sous couvert de méteil. *«Après l'ensilage du deuxième maïs, je sème de l'avoine en couvert végétal, que je défais en mars, suivi d'un épandage de fumier et labour. L'entreprise sème le méteil au combiné, comme un blé à 3 cm de profondeur en mars. Je passe le rouleau et sème la prairie en surface au semoir à céréales en croisant, suivi d'un passage de herse étrille et rouleau. Après je n'interviens plus jusqu'à la fauche »* décrit l'éleveur. Le méteil est ensuite fauché à la conditionneuse, au stade floraison des pois, fin juin début juillet. Il est ensilé après

avoir séché 2 jours sur la parcelle. *« L'idéal serait de semer à l'automne la prairie sous couvert de méteil, les rendements seraient meilleurs sur la fauche précoce de méteil et la prairie s'implanterait mieux, mais j'ai des terres hydromorphes avec peu de pente, l'eau stagne, il faut faire avec »* commente Gabriel. Autre intérêt agronomique du méteil : *« Semer une prairie sous couvert de méteil fourrager assure une bonne implantation de la prairie : le sol est souple, les nodosités des légumineuses restent dans le sol après la fauche, les racines des espèces prairiales s'en servent pour descendre dans le sol et bien s'implanter. »*

Méteil semé à 135 kg/ha : 50 kg de féverole ; 50 kg de pois fourrager ; 20 kg d'avoine ; 15 kg de vesce.
Rendement moyen de 4 tMS/ha.
Valeur alimentaire : 19-20 % de MAT, 0,7 UFL.

La féverole est achetée auprès d'un éleveur et les autres semences dans le commerce, pour un coût total de 165€/ha. *« Les agriculteurs peuvent être réticents à produire du méteil pour son coût d'implantation, il faut réussir à trouver des semences fermières. »*

Le méteil est stocké dans le silo couloir d'hiver, au-dessus des premières fauches d'herbe et avant l'ensilage de maïs, qui sera rajouté par-dessus en fin d'année. L'objectif est d'avoir 1/3 d'ensilage d'herbe (de 1ère et 3ème coupe), 1/3 d'ensilage de méteil et 1/3 d'ensilage de maïs. Un 2ème silo contient exclusivement de l'ensilage de maïs. *« Le méteil m'assure le rendement pour la 1ère année de prairie semée au printemps »* analyse l'éleveur.

Retour d'expérience de Jean-Luc ONEN à Pleslin-Trigavou (22)

Exploitation de Jean-Luc Onen en 2022

Pluviométrie annuelle : 650 à 700 mm. Sols profonds, bonnes terres foncières, limono-argileuses.

2 UTH. Exploitation en agriculture biologique depuis 2022

97 ha de SAU : 55 ha en herbe, 18 ha de maïs, 24 ha de céréales.

60 VL, 7 500 L/VL/an, 450 000 L vendus/an. Vêlages groupés d'automne. Chargement : 1,5 UGB/ha.

40 ares accessibles en herbe/VL (récente augmentation de la part d'herbe)

Coût alimentaire : 68 €/ 1 000L

Un contexte pédoclimatique favorable pour un semis en octobre

Dans son assolement, Jean-Luc a 10-12 ha de prairies à renouveler tous les ans. Ces prairies sont cassées en mars et semées en maïs. Après la récolte du maïs, la parcelle est labourée, puis semée en triticale-pois. Elle est moissonnée début août, puis semée en féverole-avoine. *« L'avoine a l'avantage de limiter le salissement plus risqué en 2ème année de céréales »* explique Jean-Luc.

C'est généralement après cette 2ème année de céréales que la prairie est implantée sous couvert de méteil fourrager. Jean-Luc réalise alors un déchaumage, en guise de faux-semis, une relevée d'avoine-féverole fait office de couvert, enfoui au mois d'octobre par un labour. *« Ensuite, je sème le méteil fourrager et la prairie en même temps : sur le semoir à céréales je fixe un petit semoir qui contient les semences prairiales. Je passe le rouleau derrière, et c'est tout jusqu'à la récolte ! »*

Même objectif que Gabriel Lissilour : faire un méteil protéagineux

Méteil semé à 130 kg/ha : 60 kg de féverole ; 50 kg de pois fourrager ; 10 kg de vesce ; 10 kg de trèfle incarnat ou squarrosum.
Rendement moyen de 4,5 tMS/ha.
Valeur alimentaire : 18-19 % de MAT, 120-130 de PDI, 0,80 d'UFL.

« Comme j'utilise ma propre semence, il reste parfois un peu d'avoine avec la féverole. Je n'achète que la vesce et le trèfle. » Le coût de semences est de 140 €/ha.

Le méteil est fauché fin avril début mai, au stade précoce de floraison du pois. *« Je vise plutôt la qualité du fourrage que la quantité »* précise Jean-Luc. Le méteil est laissé 3 jours à plat, mis en andains le 4ème jour et ensilé le 5ème jour. Il est mis dans le même silo que l'ensilage d'herbe, étant plus humide, il est déposé sur le dessus.*« Pour optimiser la mise en silo, je m'organise pour ensiler de l'herbe en même temps que le méteil. Je fauche le méteil avant l'herbe, qui fane plus vite. »*

L'ensilage d'herbe-méteil est distribué à partir de mi-octobre. En vêlages groupés d'automne, la ration d'hiver est composée de 10-11 kg d'ensilage d'herbe-méteil, 4 kg d'ensilage de maïs, 1 kg d'enrubannage d'herbe d'automne, de 2 kg de féverole broyée, et de 0,5 à 1 kg de correcteur azoté. Cette ration permet une production de 24 à 25 L de lait/VL/jour.

« Je trouve que les méteils sont intéressants sur le plan alimentaire pour apporter de la protéine et pour la santé des animaux » constate-t-il. *« En renouvelant les prairies sous couvert de méteil, j'optimise le travail d'implantation en faisant 1 pierre 2 coups, pour un coût qui reste correct. »*

Anaïs Kernaléguen, animatrice Cedapa

Sécheresse 2022 : témoignages de 2 adhérents

Le département des Côtes d'Armor aura été marqué par une sécheresse exceptionnelle en 2022. La météo plus humide depuis septembre a permis aux vaches de retrouver le chemin du pâturage. Etat des réflexions dans 2 fermes d'adhérent.e.s du Cedapa suite à cet été :

Secteur Ouest 22, à Ploubezre

Benoît Allain, associé au GAEC du Wern à Ploubezre – bio, MAEC SPE 12% de maïs, races locales, monotraite, transformation et vente directe.

« Nous avons des sols profonds, avec une bonne réserve utile, ça nous a aidé à passer l'été. Entre le 16/08 et le 30/09, nous avons eu 176 mm de pluviométrie, ce qui a permis de repasser quasiment en 100 % pâturage, en gardant 1 à 2 kg MS de foin/VL/jour et l'équivalent de 1 kg MS de betterave. »

Les réflexions des associés suite à cet été :

-Conserver 1,20 ha de betterave mini-motte : c'est l'assurance contre la sécheresse, en plus des atouts dans la ration qu'elle représente ;

-Les pâtures de plus de 5 ans ont « trinqué » plus que les récentes face à la sécheresse, ils ont donc décidé de refaire leurs prairies tous les 5 ans, c'est un compromis entre le coût d'implantation et le rendement ;

-Privilégier les mélanges avec luzerne ;

-Continuer à planter des arbres en intra parcellaire, l'objectif est d'arborer les prairies de l'accessible pour en faire des paddocks de 2 ha, avec entre autres des essences fourragères et fruitières, sans lésiner sur la fumure et le paillage à la plantation ;

-Laisser une hauteur résiduelle en sortie de paddock quand ça « cogne », ne pas raser ni faucher trop court, pour ne pas compromettre la repousse ;

-Bien fumer les prairies à l'automne, y compris celles qui sont exclusivement pâturées. Benoît a l'impression que les prairies qui ont reçu de la fumure organique à l'automne dernier ont mieux tenu cet été.

« Ce qui est stressant, c'est de voir s'installer les complications pour de longues périodes, avant les conditions météo étaient changeantes plus rapidement. En tous cas, je pense qu'il faut adopter le réflexe d'être proactif, ne pas subir. Il faudra être de plus en plus opportuniste. »

Secteur Sud 22

Yann Rolland à St-Barnabé – 45 ares/VL, 60 ha de SAU, 33 VL à 6600 L/VL.

« Malgré nos terres séchantes, d'ordinaire il n'y a pas de stocks distribués l'été. Cette année, nous avons donné de l'enrubannage à partir de mi-juillet, puis de l'ensilage à partir de début août. Il y avait des reports de stocks d'herbe des années passées à terminer. Le pâturage a repris depuis le 10/09. Les vieilles pâtures ont mis plus de temps à repartir. Au 17/10/22, le pâturage représente 1/3 de la ration. Pour anticiper d'éventuels aléas comme cette année, j'envisage de faire plus de méteil : je vais en implanter 7 ha cet automne. Le gros avantage est que c'est une culture à double fin. Je vais pouvoir en ensiler une partie en avril, avant d'implanter un maïs et laisser l'autre partie aller en grains. En fonction de la météo, j'ajusterai la répartition entre la partie ensilée et la partie grains. Dans mon système, le méteil grain est intéressant pour les stocks, car il peut assurer 60 quintaux de grains par ha, destinés aux animaux et j'utilise aussi la paille de méteil comme fourrage pour les génisses ou les vaches taries. Après le méteil grain, selon les conditions météo, j'envisage d'implanter une prairie ou un colza fourrager, qui semble pouvoir s'implanter avec peu de précipitations. Autre avantage du méteil, il peut être considéré comme céréales ou comme fourrages dans le cadre des Eco-régimes. Pour les prairies à refaire en 2023, je vais privilégier les mélanges contenant des espèces adaptées à des contextes séchants : luzerne et fétuque élevée. »

Anaïs Kernaléguen et François Leray animateurs Cedapa

L'écho du CEDAPA (bimestriel)

2 avenue du Chalutier Sans Pitié, BP 332, 22193 Plérin cedex
02.96.74.75.50 ou cedapa@orange.fr. Directeur de la publication : Fabrice Charles
Comité de rédaction : Amaury Lechien, Olivier Josset, Pierre Queniat, Charles Leconte, Guillaume Menguy, Yannis Collet
Animation, coordination et mise en forme : Cindy Schrader
Abonnements, expéditions : Céline Boulay
Impression : Roudenn Grafik, ZA des Longs Réages, BP 467, 22194 Plérin cédex.
N° de commission paritaire : 04121 G 88535 - ISSN : 2649-8049

Je m'abonne à l'écho

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Commune :.....

Profession : .....

Je m'abonne pour :	1 an (6 numéros)	2 ans (12 numéros)
Adhérents / étudiants	23 €	35€
Non adhérents / établissements scolaires	32€	55€
Soutien, entreprises	45€	70€
Adhésion Cedapa	100 €	

Bulletin d'abonnement à retourner avec le règlement à l'ordre du Cedapa à l'adresse :

L'écho du Cedapa - BP 332 - 22193 PLERIN cedex

☐ J'ai besoin d'une facture

Région Bretagne

Côtes d'Armor le Département